



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS  
PICARDIE

Lille, le 8 janvier 2016

**Le préfet communique**

Face aux commentaires multiples développés sur l'action de l'État à l'égard des migrants, le préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord, Jean-François Cordet, rappelle que la philosophie de l'État, ce n'est pas de mettre en place un camp, ce n'est pas de favoriser l'action des passeurs et des trafiquants à l'intérieur du camp, c'est au contraire de combattre toutes les atteintes au respect de la dignité humaine, voire les trafics d'êtres humains, et donc de proposer des solutions individuelles à tous.

Le rôle de l'Etat, c'est de protéger chacune des personnes dans cette situation, et c'est la raison pour laquelle les forces de sécurité assurent cette protection de proximité.

Le rôle de l'État, c'est de proposer des solutions individuelles à chacune de ces personnes qui ont quitté des lieux de conflit pour se réfugier en Europe. Et c'est la raison pour laquelle l'Etat propose à chaque migrant la possibilité de demande l'asile dans notre pays. C'est le rôle des passages quotidiens des maraudes de l'office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

C'est la raison pour laquelle l'État propose à toutes celles et à tous ceux qui ne souhaitent pas demander l'asile d'être accueillis dans les Centres d'Accueil et d'Orientation répartis dans tout le pays, sans imposer, à aucun moment, une quelconque conditionnalité. 460 personnes en ont déjà profité.

C'est la raison pour laquelle l'État offre à chaque personne vulnérable – femme, enfant, vieillard – la possibilité d'être hébergée immédiatement, à proximité de Grande-Synthe. Plus de 300 places sont d'ores et déjà disponibles et quelques femmes et enfants sont déjà venus s'y abriter.

Par ailleurs, les services d'incendie et de secours, en lien avec le centre hospitalier de Dunkerque, assurent quotidiennement la protection sanitaire de ces populations.

Toutes ces solutions individuelles sont proposées aux personnes aujourd'hui installées dans le camp de Grande-Synthe, afin que celui-ci puisse rapidement disparaître, dans l'intérêt des personnes qui y vivent, avec le soutien des associations humanitaires.

L'État continue à assurer et à préserver la sécurité de ces personnes en situation fragile et à leur offrir des solutions qui ne les maintiendront pas sous le joug des trafiquants d'êtres humains. Une vingtaine de réseaux ont ainsi été démantelés, cette action se poursuivra. De nombreux passeurs ont été interpellés et remis à la justice et ces mesures seront poursuivies. De nombreuses personnes en situation irrégulière ont été reconduites à la frontière lorsqu'elles n'avaient pas de raison légitime de rester sur le territoire.

L'État maintient son action à l'égard des réfugiés afin de préserver leur dignité humaine et leur permettre de se reconstruire grâce à des solutions personnalisées offertes à tous.

Les forces de sécurité (2 unités mobiles, soit 150 personnes par jour) ne sont pas là pour exercer une contrainte à leur égard, mais bien pour les protéger de l'emprise des trafiquants internationaux.

Service régional  
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr